GRAND CHÂTELLERAULT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 19 décembre 2023

FERMETURE ANNUELLE DES PISCINES COUVERTES

Du 23 décembre 2023 au 14 janvier 2024

Les piscines couvertes de l'agglomération, à savoir celles de Châtellerault, de Lencloître et de Naintré, seront **fermées du samedi 23 décembre 2023 au dimanche 14 janvier 2024,** soit trois semaines.

Piscine de Lencloître. Photo Grand Châtellerault - Nicolas Mahu.

Cette fermeture annuelle présente plusieurs objectifs :

- **La fermeture technique, prévue initialement en mars 2024, est ainsi avancée de deux mois.** Les équipes assureront la vidange des trois bassins couverts et les rénovations habituelles nécessaires au bon accueil des usagers (sanitaires, peintures...).

- Il s'agit de permettre aux usagers (grand public, scolaires, clubs etc.) d'accéder aux équipements en mars alors que les piscines de Châtellerault et Naintré auraient dû initialement être fermées.
- **La programmation des activités des clubs, des scolaires, des périscolaires, des animations et des évènements est anticipée** dès le début de saison.
- Comme en 2022/2023, il s'agit pour les élus de l'agglomération de **répondre à une problématique d'économies d'énergie.** L'année dernière, les cinq semaines de fermeture ont dégagé 96 000 € TTC d'économies sur les consommations de gaz et d'électricité. Le traitement de l'eau et le traitement de l'air seront aussi réduits au maximum avec un objectif de maîtrise de la consommation d'énergie.

Durant les trois semaines de fermeture, les missions des agents des sites de baignade sont réorganisées autour des formations réglementaires et de l'entretien technique.

Les horaires et les dates des événements des piscines sont régulièrement mis en ligne sur le site internet et sur la page Facebook de Grand Châtellerault.

CONTACT PRESSE : AURORE YMONNET
05 49 20 20 08 / 06 31 01 59 85
aurore.ymonnet@grand-chatellerault.fr